



DISCOURS DE MADAME  
**VICTOIRE S. TOMEGA-H-DOGBE,**  
PREMIER MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT



A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 23E EDITION  
DU FORUM PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL



Lomé, le 04 juillet 2024



Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement togolais,

Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique et des organisations internationales accréditées au Togo,

Monsieur le Président de l'ordre national des pharmaciens du Togo,  
Mesdames, Messieurs les présidents des ordres des pharmaciens des pays frères et amis,

Mesdames, Messieurs les présidents des instances pharmaceutiques,

Mesdames et Messieurs les professionnels du secteur de la santé et de la pharmacie,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

1. Reconnaissance et gratitude infinie à Dieu tout puissant qui nous a réunis ici en ce jour.

2. Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise, aurait bien voulu personnellement présider cette assise. Il me charge de vous transmettre ses salutations fraternelles et chaleureuses.

3. En son nom, je souhaite à toutes et à tous, notamment les participants venus des pays frères et amis, la très cordiale bienvenue à Lomé, cité des grandes rencontres, terre d'hospitalité et de paix.

4. Le Togo est fier d'accueillir pour la seconde fois le Forum pharmaceutique international, après la 8e édition organisée en 2007. Chers amis et frères, sentez-vous ici comme chez vous et profitez pleinement de votre séjour pour découvrir davantage notre belle capitale Lomé.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,



5. Vous avez placé la 23<sup>e</sup> édition du Forum pharmaceutique international sous le thème « Accès universel aux soins : défis, enjeux et perspectives pour le secteur pharmaceutique ». La pertinence et l'actualité de cette thématique ne sont plus à démontrer.

6. Dans un contexte mondial marqué par une série de crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, financières, climatiques ou sécuritaires, l'accès universel aux soins, qui est un droit fondamental, demeure un impératif pour le renforcement de la protection sociale et la résilience des populations.

7. Il s'agit pour les Etats d'assurer que chaque individu, indépendamment de sa situation socio-économique ou géographique puisse obtenir des services de santé de qualité, ainsi que des médicaments sûrs, abordables et efficaces.

8. Cela requiert la mise en œuvre de politiques et d'actions ambitieuses, intégrées dans une approche multisectorielle et progressive. Pour relever ces défis, il est crucial de développer les infrastructures de soins de proximité, d'améliorer la gouvernance et la régulation, de renforcer le financement et la coordination multisectorielle. Il est également essentiel de garantir la disponibilité et l'accessibilité des médicaments, tout en assurant leur contrôle rigoureux.

9. Née de la vision du Chef de l'Etat de garantir un accès équitable aux soins de santé à la population, l'histoire de l'accès universel aux soins s'écrit au Togo depuis 2011 avec l'instauration du régime obligatoire d'assurance maladie pour les agents du secteur public et leurs familles et la création de l'Institut national d'assurance maladie.

10. Cette belle histoire se poursuit avec l'extension de la couverture à toute la population et ne saurait s'écrire sans les professionnels de la santé que vous êtes.

11. Bien que les défis demeurent énormes face à des besoins sociaux croissant, l'accès aux soins de santé est un chantier prioritaire tant sur le plan de l'offre que de la demande.

12. La création d'un ministère entièrement dédié à l'accès universel aux soins, l'extension progressive de l'assurance maladie universelle à toutes les catégories socio-professionnelles, ainsi que les nombreuses



initiatives visant la prise en charge de la santé des populations traduisent à suffisance, la volonté politique d'y parvenir de manière résolue.

13. Dans cette optique, la qualité des soins reste une question essentielle particulièrement celle du médicament. Le secteur pharmaceutique joue un rôle important et demeure un partenaire incontournable. Face à la persistance du fléau des médicaments falsifiés et de qualité inférieure dans les pays africains, vous convenez avec moi que ce forum vient soutenir les différentes initiatives nationales et celles portées au plan continental dans le secteur, telles que l'initiative de Bamako lancée en 1987, l'appel de Cotonou contre les faux médicaments en 2009, l'initiative de Lomé en 2020. Alors que l'une consacre une politique de relance de la stratégie des soins de santé primaires, l'autre entend renforcer et coordonner la lutte contre le trafic de faux médicaments et autres médicaments de qualité inférieure ou falsifiés.

14. Toutes ces initiatives traduisent la forte mobilisation du continent africain à fédérer les actions des Etats pour sauver des vies humaines.

15. C'est le lieu de saluer la vision d'une Afrique unie et prospère à laquelle nous aspirons.

### **Mesdames, Messieurs**

16. Les précédentes éditions du Forum pharmaceutique international et les résolutions qui ont été prises ont contribué certainement et progressivement aux différentes avancées en termes de lutte contre le trafic illicite des médicaments sur le continent.

17. Le médicament certes, objet de convoitises, soigne et sauve des vies. La qualité des soins prônée pour l'atteinte du 3e objectif de développement durable visant à assurer la santé et le bien-être de tous, ne saurait être efficiente sans une réflexion pointilleuse sur la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres produits de santé.

18. La question du coût abordable ne doit pas être un tabou, ni le rôle crucial de la recherche et des laboratoires pharmaceutiques.

19. Ce forum international est sans aucun doute le moment opportun et le lieu idéal pour fédérer les énergies de tous les acteurs de la chaîne



du médicament afin de construire une assurance maladie durable grâce à des médicaments de meilleure qualité au meilleur coût.

20. C'est pourquoi le gouvernement togolais, conscient de la place déterminante des acteurs du secteur pharmaceutique dans l'amélioration et le renforcement de la qualité des soins de santé, apporte tout son soutien à cet important événement qu'est le Forum pharmaceutique international.

21. Je voudrais féliciter le comité d'organisation pour l'attention et l'implication active dans les préparatifs pour la concrétisation de ce rendez-vous annuel.

22. La volonté et l'engagement remarquable des acteurs du secteur pharmaceutique nous rassurent quant à l'aboutissement de ce chantier majeur de l'assurance maladie universelle, mais aussi de celui complémentaire du développement de l'industrie pharmaceutique sur le continent. La zone de libre-échange continental africaine (Zlecaf) en offre une grande opportunité.

23. Nous devons tirer des leçons des dernières crises sanitaires majeures, telle que la pandémie covid-19. Ceci devrait contribuer à renforcer le socle de protection sociale, gage d'une plus grande harmonie et cohésion sociale pour un développement économique.

24. Nous sommes convaincus que les solutions aux maux de l'Afrique émaneront de ses filles et fils vaillants et valeureux. Aussi, ce forum est-il une plateforme unique de partage et de mutualisation dans la perspective d'un futur socialement plus serein et équitable.

Distingués invités,

**Mesdames, Messieurs,**

25. Nous espérons que les activités prévues à l'agenda du présent Forum révéleront le plein potentiel de tous les participants d'ici et d'ailleurs, afin de permettre aux politiques et aux institutions de disposer des outils de mise en œuvre de réformes marquantes et vitales pour la santé publique.

26. Je saisis cette occasion pour saluer l'engagement et l'effort constant



de l'ordre des pharmaciens du Togo aux côtés des organismes gestionnaires que sont l'Institut national d'assurance maladie (INAM) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et leur rôle remarquable dans la réussite de l'assurance maladie universelle au Togo.

27. Je souhaite donc pleins succès à vos travaux, et déclare officiellement ouvert le 23e Forum pharmaceutique international de Lomé.

28. Je vous remercie de votre aimable attention.